

La Mure, le 13 janvier 2019



RÉGION ACADÉMIQUE
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES



Lycée de
La Matheysine

Téléphone 04 76 81 00 11
Télécopie 04 76 30 95 31

Courriel
Ce.0380049x@ac-
grenoble.fr

Adresse postale
3 rue Lesdiguières
38350 La Mure

Madame, Monsieur,

L'objectif de notre structure est de permettre aux élèves de **mener en parallèle une formation initiale et une formation bi-qualifiante moniteur de Ski Alpin**. Les élèves recrutés suivent une scolarité normale en 3 ans et une organisation sportive annualisée dont le but est de préparer les premières épreuves du DE ski alpin.

Voici, quelques informations vous permettant de candidater à la Section bi-qualifiante de notre établissement.

Tests de Présélection Vendredi 20 mars 2020 à Vaujany

➤ La « **Section Ski** » du Lycée de la Matheysine est ouverte aux élèves de

- **Seconde générale,**
- **Seconde professionnelle,**

L'admission en « Section Ski » nécessite un **bon dossier scolaire** (résultats, comportement, engagement...), ainsi qu'un **bon niveau de ski**.

➤ **Procédure d'admission :**

L'orientation en 2^{nde} « section ski » suit les procédures académiques d'orientation de 2^{nde} générale et technologique à capacité d'accueil limitée. Il sera nécessaire de rappeler ce point à l'établissement d'origine de votre enfant.

1 - S'inscrire aux tests de présélection en complétant la fiche de candidature qui **est à renvoyer au Lycée avant le 17 mars 2020**.

TEST SKI : Slalom géant en 3 manches chronométrées et évaluées (1 manche sera filmée)

TESTS PHYSIQUES : Série de 3 tests :

- Un test de vitesse (34 m avec 2 changements de direction : 12m/10m/12m),
- Un test de puissance (Pentabond sans élan avec départ pieds décalés)
- Un test d'endurance et capacités aérobies (Luc Léger navette).

2 – Compléter le dossier d'admission

A l'issue des tests de présélection, un courrier est envoyé pour informer les familles si le candidat est admis à poursuivre la sélection ou non.

Le dossier d'admission à compléter sera adressé courant avril aux candidats admissibles et à renvoyer au lycée pour le 6 mai 2020

3 – Sélection finale

Début juin, une commission se réunit afin d'étudier les dossiers (résultats des tests, attitude en classe, résultats scolaires...) et établit une liste de candidats admis et sur liste complémentaire. Cette liste est transmise à la DSDEN.

Le candidat est informé fin juin du résultat et donc de son affectation à l'issue des procédures d'orientation, il prend alors contact avec le lycée d'affectation pour procéder à son inscription.

Nous nous tenons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire, et vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos sincères salutations.

La Provisseure,
S. ROMANN